

Conditions de vente

Les conditions ci-dessous sont la base du contrat de vente entre le client et le tour opérateur Blue Ice.

1. Informations générales

Nom de la société et notre contact:

Blue Ice Explorer

P.O. Box 58

3923 Narsarsuaq

Groenland

Tel. +299 497371

www.blueice.gl

info@blueice.gl

CVR/GER nr: 12001363

2. Conditions de paiement et les annulations faites par le client

Les conditions de vente de nos circuits à forfaits et les billets de bateau ligne sont différents, et donc traités séparément:

2.1 Circuits à forfaits

Un circuit à forfait doit être payé au plus tard 60 jours avant l'arrivée.

Règles d'annulation par le client:

Annulation faite jusqu'à 60 jours avant l'arrivée. Remboursement total du montant, moins frais de DKK 150

Annulation faite entre 45 et 59 jours avant l'arrivée. Remboursement de 75% du montant.

Annulation faite entre 30 et 44 jours avant l'arrivée. Remboursement de 50% du montant.

Annulation faite entre 15 et 29 jours avant l'arrivée. Remboursement de 25% du montant.

Annulation faite entre 0 et 14 jours avant l'arrivée. Aucun remboursement .

Nous vous recommandons d'acheter une assurance de voyage, y compris l'assurance annulation. En cas de retard (par exemple en raison de vols retardés) avant le début d'un forfait, nous ferons un maximum pour vous faire obtenir le voyage au plus près du plan original que possible. Nous ne pouvons pas normalement rembourser les hébergements perdus, tours etc.

2.2 Billets pour le bateau

Les billets pour le bateau de ligne, doivent être payés lors de la réservation. Si non, il n'y a pas de garantie pour avoir une place le jour même.

Règles d'annulation par le client:

Annulation faite jusqu'à 48 heures avant le départ. Remboursement du montant moins les frais de DKK 50

Annulation faite à moins de 48 heures avant le départ. Aucun remboursement.

Ces règles s'appliquent également en termes de changement de billets.

Dans le cas où vous êtes en retard, en raison d'un vol retardé, votre billet peut être utilisé dans un nouveau départ. Si vous ne voulez pas utiliser ce nouveau départ, il n'y a pas de remboursement.

3. Mode de paiement

Le paiement peut être effectué soit par virement bancaire, soit par paiement en ligne par carte de crédit, via un lien de paiement. Pour un virement bancaire, s'il vous plaît indiquer votre nom et la date d'arrivée comme référence. Lorsque le paiement est enregistré, vous recevrez une confirmation par email. Les billets et les documents de voyage pour le circuit à forfait, vous seront remis lors de la réunion d'information à l'arrivée. Concernant les billets de bateau, vous recevrez votre billet électronique par email, lorsque le paiement est enregistré, il vous faut l'imprimer et le présenter au bateau.

3.1 Virement bancaire

Pour les clients danois et groenlandais:

GrønlandsBANKEN

Numéro d'enregistrement: 6471

Numéro de compte: 2013832

Pour les clients étrangers:

GrønlandsBANKEN

Imanek 33

3900 NUUK

GREENLAND

Swift code/BIC: GRENLGX

IBAN: GL5864710002013832

Notez que les frais de virement doivent être payés par le client.

3.2 Paiements en ligne par carte de crédit via un lien de paiement

Blue Ice vous envoie une confirmation de commande ainsi qu'un lien de paiement par email. En cliquant sur le lien, une fenêtre de paiement s'ouvre, où vous devez accepter les conditions, puis choisir les cartes de crédit pour payer. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et JCB. Le paiement est effectué avec une solution de paiement sécurisé par Epay. Lors de l'achat sur la carte de crédit, des frais sont exigés par la banque. Nous ajoutons cette taxe au montant total de l'achat. Vous pouvez voir les frais spécifiques dans la fenêtre de paiement, lorsque vous sélectionnez votre carte de crédit. Les frais de carte de crédit ne seront pas remboursés, si le client annule son voyage.

4. Annulations faites par Blue Ice

4.1 Circuits à forfaits

Dans le cas où une partie d'un forfait (par exemple une excursion) est annulée, en raison de la météo, Blue Ice fera son possible pour réaliser cette partie plus tard pendant le reste du voyage. Si ce n'est pas possible, le client sera remboursé de la valeur de ce l'excursion.

4.2 Transferts bateau

En cas de problèmes techniques, Blue Ice fera toujours son possible pour trouver un autre bateau/moyen de transport. Il pourrait y avoir de légers retards, mais nous nous efforcerons de les minimiser. Dans une perspective de mauvais temps, Blue Ice peut aussi anticiper un départ, afin d'éviter

une annulation. Si un client ne souhaite pas accepter cette offre, Blue Ice peut rembourser le billet (le montant total). Dans tous les cas, Blue Ice n'est pas responsable pour des connexions ultérieurs et des nuits perdues.

4.3 Tours à la journée

Si Blue Ice annule une excursion à la journée, en raison des conditions météorologiques, et que le client ne peut pas participer à une autre date, Blue Ice remboursera la totalité du montant du tour. Si le voyage est acheté par une agence de Voyage, le client devra se tourner vers l'agence après son retour.

5. Assurance

Nous vous recommandons de prendre une assurance voyage, si vous n'en possédez pas déjà une, qui vous couvrira en cas de maladie et de blessures. Voir également l'opportunité d'inclure l'annulation, les bagages et une éventuelle évacuation.

Les bateaux utilisés par Blue Ice sont tous homologués par les autorités maritime danoise, pour le transport de passagers dans les eaux territoriales du pays. Comme passagers à bord de nos bateaux, vous êtes couvert par notre assurance responsabilité obligatoire.

6. Conditions de location de kayaks

Lors de la location de kayaks avec Blue Ice, le client signe une déclaration où il/elle accepte l'entière responsabilité pour son séjour en kayak.

7. Réserve de droit

Blue Ice se réserve le droit d'apporter des changements dans les horaires, les prix, etc., et se décline toute responsabilité pour les erreurs d'imprimerie.

8. Plaintes

Avez-vous une plainte, s'il vous plaît la soumettre pendant ou immédiatement après le voyage, a notre personnel, afin que nous puissions essayer de remédier à la situation avant votre départ. Les plaintes écrites doivent être envoyées dans les 3 semaines suivante après votre retour. Eventuelles procédures contre Blue Ice doivent être faite conformément au système judiciaire groenlandais.